BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1578

974 – RÉUNION

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

Créations d'établissements

103 877 940 RCS Saint Denis de La Réunion.
ORIGIN 974.
Forme : Société Civile Immobilière.
Administration : Gérant : ALLARY Jean-Louis Marie nom d'usage : ALLARY.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 5 e, Avenue De la Palestine, Zac Moulin Joli, 97419 La Possession.
Activité : L'acquisition et/ou la construction, dans les départements d'outre-mer, de biens immobiliers neufs destinés à la location nue à titre d'habitation principale dès leur achèvement, ou de leur acquisition si elle est postérieure, et pendant une durée minimale de cinq (5) ans à des personnes autres que les associés de la Société, leur conjoint ou les membres de leur foyer fiscal, dans les conditions et limites prévues par les articles 244 quater W ou 217 undecies du Code général des impôts et en respectant les plafonds fixés par décret. L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La vente, échange ou apport en société de ces mêmes biens, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pour autant toutefois qu'elle ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la société. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil et accessoirement le prêt d'argent à des associés, l'octroi de garantie, nantissement, hypothèque ou autre gage au profit des associés..
Date de commencement d'activité : 15 avril 2026.